

## Pixium Vision

Société Anonyme au capital de 3.521.707,98 euros  
74 rue du Faubourg Saint Antoine, 75012 Paris  
538 797 655 RCS Paris

### RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 JUIN 2022 (L.225-184 du Code de commerce)

**A titre préalable, il est indiqué que la Société n'a consenti aucune option d'achat d'actions, uniquement des options de souscription d'actions.**

#### 1. ETAT DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS AU 31 DECEMBRE 2021

##### *Options de souscription levées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021*

Néant

##### *Options de souscription en cours et/ou attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et n'ayant pas fait l'objet d'une levée d'options*

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution initiale par le Conseil	Nombre d'options attribuées <sup>1</sup>	Prix d'exercice des Options	Date limite de validité des options	Calendrier d'exercice
Options 2019	29/05/2019	02/10/2019	1 117 982 <sup>(2)</sup>	1,09 Euro <sup>(2)</sup>	02/10/2026	20 % à compter du 13 mai 2020  Le solde, soit 80 % de l'attribution à raison de 1/36 <sup>ème</sup> par mois à compter du 13 mai 2020 **  (Sous condition de présence pour la totalité de l'attribution)
Options 2019-2	29/05/2019	12/12/2019	50 807 <sup>(2)</sup>	0,62 Euro <sup>(2)</sup>	12/12/2026	25 % à compter du premier anniversaire suivant la Date d'Attribution  Le solde, soit 75 % de l'attribution à raison de 1/36 <sup>ème</sup> par mois à compter du premier anniversaire suivant la Date d'Attribution (Sous condition de présence pour la totalité de l'attribution)
Options 2020	28/05/2020	23/07/2020	353.795	0,55 Euro	23/07/2027	20 % à compter du 23/07/2021  Le solde, soit 80 % de l'attribution à raison de 1/36 <sup>ème</sup> par mois à compter du 23/07/2021** (Sous condition de présence pour la totalité de l'attribution)

<sup>1</sup> Les Options devenues caduques en raison de leur départ de la Société n'ont pas été prises en compte.

(2) A la suite de la réalisation définitive de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription le 8 juillet 2020, la parité d'exercice et le prix de souscription ont été ajustés dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de protection des porteurs d'options de souscription.

\*\* 50 % des 80 % restant de l'attribution, soit 40 % de l'attribution initiale, est soumise à la satisfaction de conditions de performance liées notamment aux étapes de développement de la Société, lesquelles devront être réalisées avant le 13 mai 2023.

**2. OPTIONS DE SOUSCRIPTION ATTRIBUEES OU LEVEES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE AU COURS DE L'ANNEE 2021**

**Au titre de l'attribution**

Néant

**Aucun mandataire ne s'est attribué d'Options de la part de sociétés liées à la Société ou des sociétés contrôlées par la Société.**

**Au titre de la levée d'options**

Néant

**3. INFORMATIONS SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION AUX DIX SALARIES DE LA SOCIETE NON MANDATAIRES SOCIAUX DURANT L'ANNEE 2021**

**Au titre de l'attribution**

Néant (aucun salarié de la Société ne s'est vu attribuer des options)

Aucune option n'a été accordée par une société liée.

**Au titre de la levée d'options**

Néant

**4. OPTIONS DE SOUSCRIPTION ATTRIBUEES PAR LA SOCIETE DURANT L'ANNEE 2020 A L'ENSEMBLE DES SALARIES BENEFICIAIRES (EN CE COMPRIS LES SALARIES DES SOCIETES LIEES) :**

***Information sur les attributions intervenues***

Néant

***Répartition par catégorie***

Néant

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**